

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

.....  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DE GUINEE

.....  
Travail – Solidarité

DECRET N°D/2014/ 133 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN ATTACHE DE DEFENSE,  
CHEF DE MISSION MILITAIRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°001/CNT/2012 portant statut Général des militaires;

Vu le décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant nomination du Ministre Délégué à la Défense Nationale;

Vu le Décret N° D/2013/039/PRG/SGG du 25 février 2013 portant nomination du Chef d'Etat-major Général des Armées

DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Général de brigade Boundouka CONDE, précédemment Attaché de défense, Chef de mission militaire près l'Ambassade de la République de Guinée à Washington, est nommé dans les mêmes fonctions à Berlin, en République Fédérale d'Allemagne.

**Article 2** : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 02 SEP. 2014

Professeur Alpha CONDE